

Compte rendu du conseil d'établissement École secondaire Sainte-Famille / aux Trois-Chemins Le jeudi 11 janvier 2024

Présences : Mélanie Villeneuve, Carine Kounessoussa, Carole Ducharme-Cloutier, Lise B. Brassard, Karine Lemire, Éric Lépine, Julie Racine et Hélène Contant

Absences : Cindy Bergeron et Mélanie Plamondon-Simard

1. AFFAIRES COURANTES

1.1 Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 16h41 et nous avons quorum.

1.2 Secrétaire de rencontre

Il est déterminé que le secrétariat de la rencontre sera assumé par Madame Lise B. Brassard.

1.3 Parole au public

Aucun

1.4 Adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption est proposée par Madame Carole Ducharme Cloutier, après l'ajout du point suivant: Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 16 CE (2024-01-11)

1.5 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2023.

Madame Hélène Contant fera un suivi lors de la prochaine rencontre du CÉ concernant le site WEB à présenter au comité de parents, l'objectif étant de savoir en quoi se distingue l'École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins. Une vidéo sur la précédente soirée des employeurs devrait y être jointe.

L'adoption est proposée par Madame Karine Lemire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 17 CE (2024-01-11)

1.6 Formulaire de déclaration d'intérêt

Le formulaire se trouve au bureau administratif.

2. DÉPÔT DE DOCUMENT SUR PLACE

2.1 Suivi budgétaire

Madame Hélène Contant présente le suivi budgétaire aux membres du CÉ. Aucune dépense n'a été faite depuis le dernier rapport financier. Certaines factures ont été payées. Aucun déficit.

3. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1 Projet d'activités (nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement-article 87 de la L.I.P.)

Madame Hélène Contant fait un suivi concernant la campagne de financement 50/50. Le permis n'est toujours pas émis. Aucune demande d'activité n'a été reçue. Madame Contant s'attend à en recevoir dans les semaines prochaines.

3.2 Voyage au Coste-Rica

Le montant total a été versé à l'Agence de voyages. Compte-tenu du petit nombre d'élèves qui participent, les soupers de la première semaine ne font plus partie du forfait.

Le manque à gagner de 2000\$ sera absorbé par SAJO.

Une campagne de financement se tiendra les 19, 20 et 21 janvier. Il s'agit d'une activité d'emballage au SuperC. Tous les élèves participants au voyage devraient s'y présenter. Les adultes accompagnateurs y seront aussi: Bianca Waters, Gabriel Marakis, Natasha Mantville, Karim Masrour et Lyne Thériault.

Il devra falloir ramasser 2000\$ supplémentaire.

Madame Mélanie Villeneuve suggère une possible activité de financement, le ramassage de cannettes.

Madame Hélène Contant présente un document, préparé par les participants, intitulé COSTA-RICA 2024. Elle détaille le document.

Une question est posée: À l'aller et au retour, un moyen de déplacement est-il prévu? Les parents devront-ils aller reconduire leur enfant à l'aéroport, et devront-ils les ramener au retour?

Tous les participants ont en main leur passeport. Ils seront assurés par la CROIX BLEUE.

Une rencontre avec une avocate est prévue le 26 janvier prochain pour la signature de certains documents par les parents des élèves participants.

L'adoption est proposée par Carole Cloutier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 18 CE (2024-01-11)

3.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (ajout: violence à caractère sexuelle)

Présentation du plan de lutte par Madame Hélène Contant. Le plan sera présenté aux enseignants avant la prochaine rencontre du CÉ. Madame Mélanie Villeneuve propose de travailler la présentation du document, par exemple, éclaircir les zones grises.

Elle demande aussi si ledit plan appartient à l'école.

Madame Karine Lépine demande si le plan sera applicable cette année. Elle demande aussi s'il sera possible d'inclure les "sextos" dans le document. Deux techniciennes en éducation spécialisée sont formées pour interagir lors d'incidents en lien avec la violence et l'intimidation. Il s'agit de Mesdames Annabelle Cournoyer et Michelle Gray.

L'adoption est proposée par Madame Karine Lépine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 19 CE (2024-01-11)

3.4 Planification de COSP

Présentation du document par Madame Julie Racine

L'adoption est proposée par Madame Lise B. Brassard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ **Résolution 20 CE (2024-01-11)**

3.5 Planification des contenus en éducation à la sexualité

Présentation du document par Madame Julie Racine

L'adoption est proposée par Monsieur Éric Lépine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ **Résolution 21 CE (2024-01-11)**

3.6 Critères direction scolaire

Les membres du CÉ devaient compléter un document Forms sur la sélection des critères de la direction scolaire. Madame Mélanie Villeneuve présente les résultats. Elle demande aussi de voter sur certains critères qui sont ex aequo.

L'adoption est proposée par Monsieur Éric Lépine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ **Résolution 22 CE (2023-01-11)**

3.7 Frais de surveillance

Compte-tenu du nombre de jours de fréquentation des élèves, les parents seraient en droit d'être remboursés. Après discussion, les membres sont d'accord pour éviter d'imposer un surplus de travail à l'administration de l'école. Une formule a cependant été retenue, soit le report du remboursement sur la prochaine année scolaire, donc 2024-2025. Les seuls parents remboursés à la fin de cette présente année scolaire, seraient ceux dont les enfants ne fréquenteraient plus l'établissement scolaire.

L'adoption est proposée par Monsieur Éric Lépine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ **Résolution 23 CE (2023-01-11)**

4. SUIVIS, INFORMATIONS, DISCUSSIONS

4.1 Suivi - Retour à l'école

La direction n'a pas reçu d'informations précises du Ministre sur le plan de rattrapage. Seulement les grandes lignes ont été exposées. Une rencontre est prévue le 27 janvier. Informations à venir pour le prochain CÉ.

En ce qui concerne les rénovations, bonne nouvelle, les groupes réintégreront leurs locaux le 15 janvier. Les échéanciers ne sont pas respectés par l'entrepreneur. En septembre 2024, 4 locaux modulaires devraient être construits du côté Est de l'école et 2 classes seraient aménagées au rez-de-chaussée.

4.2 Projet éducatif

Madame Hélène Contant reporte le point à la prochaine rencontre.

4.3 Ressources humaines

Mme Hélène Contant annonce que Madame Andréanne Grondin sera l'adjointe de bureau. Elle mentionne aussi le nom des personnes nouvellement engagées: Madame Maé Chamberland, Messieurs Gilbert Tella Nounga, Jonathan Bock, et Carl Péloquin. Il reste à combler le remplacement de Madame Audrey Otis. Carole Ducharme Cloutier est revenue!

4.4 Parlement étudiant

Madame Hélène Contant annonce qu'il devra y avoir une nouvelle élection au poste de Président de l'école. Madame Carole Montpetit est responsable de ce dossier.

4.5 Formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Hélène Contant enverra le lien.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Correspondance

Aucune

5.2 Comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre du Comité depuis octobre 2023.

Aucun point.

5.3 CCEHDAA

Aucun point.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Karine Lemire à 19h31

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 24 CE (2024-01-11)

Hélène Contant

Directrice

Mélanie Villeneuve

Présidente

LBB pour HC/MV